



Association des Directeurs d'Organismes de Mutualité
Siège social : 255 rue de Vaugirard - 75015 Paris

RAPPORT DE GESTION DU TRESORIER

EXERCICE 2016

1/ Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2016 a été marqué par un fort développement de l'activité de l'ADOM, tant au niveau des manifestations, que des cotisants (220) et des partenaires (40). Conformément aux orientations de ses instances, l'ADOM a renforcé le nombre de ses adhérents relevant du Livre I et du Livre III, et s'est également ouverte aux directeurs de mutuelles d'assurance et d'institutions de prévoyance paritaires. Et l'ADOM compte désormais des adhérents au-delà de la métropole, sur l'Outre-mer, ainsi que l'Europe et l'Afrique francophones.

2/ Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluations retenues

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

3/ Résultats 2016

Le résultat de l'exercice s'élève à 65 298,78€ (12 999,38 € en 2015).

Les cotisations enregistrées au titre de l'exercice s'élèvent à 30 791,67 € (15 293,75€ en 2015) dont 29 897,92 € de membres actifs et 893,75 € de sympathisants.

Les contributions partenariales s'élèvent à 53 687,50 € (10 262,50 € en 2015).

Les produits financiers s'élèvent à 767,33 € (296,37 en 2015).

Les charges d'exploitation représentent un montant total de 19 947,72 € (12 553,74 € en 2015).

Elles sont composées essentiellement :

- d'autres achats et services extérieurs pour 1 541,07€, correspondant principalement à la convention de gestion, aux cotisations d'assurance et à l'abonnement annuel Xpert (Webzine),
- des frais de participation à l'organisation de manifestations pour 8 727,84 €.
- de frais de réception pour 8 727,84 € et de notes de frais pour 967,86 €, liés au fonctionnement des instances (AG, CA et séminaire).

4/ Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice 2016 d'un montant de 65 298,78 € en totalité en report à nouveau.

5/ Capitaux propres

Le montant des Fonds Propres se situe à 110 821,64 €, qui se décomposent comme suit :

- Réserve libre 32 523,48 €
- Report à nouveau 12 999,38 €
- Résultat de l'exercice 65 298,78 €

6/ Autres postes du bilan

- ✓ Les immobilisations financières de 32 208,00 € correspondent aux parts sociales de notre partenaire bancaire.
- ✓ Le montant des disponibilités s'élève à 125 791,00 € réparties en livrets pour 122 126,58 € et en compte courant pour 3 664,42 €.
- ✓ Les dettes d'exploitation s'élèvent à 16 762,78 €. Ce montant représente les factures fournisseurs non réglées au 31 décembre.
- ✓ Les produits constatés d'avance de 30 414,58 € correspondent au prorata des cotisations et contributions encaissés en 206 pour 2017.

7/ Perspectives pour l'exercice 2017

L'ADOM va poursuivre, en 2017, son activité en direction des directeurs mutualistes, inter-livres et inter-codes. Elle va renforcer également son positionnement sur les réseaux sociaux afin de la rendre plus lisible dans le secteur mutualiste et paritaire.